

Luxlait sécurise l'avenir de 50 exploitations laitières luxembourgeoises



Luxlait l'a fait !

En moins de cinq mois, Luxlait a transformé une crise menaçant 68 exploitations agricoles en une solution opérationnelle pour 50 producteurs.

La signature des accords avec les partenaires finalise une solution pour 50 producteurs de lait et permet de préparer le démarrage de la collecte au 1er avril 2027

Moins de cinq mois après l'annonce par le groupe français Lactalis propriétaire de la marque EKABE, de l'arrêt de sa collecte de lait au Luxembourg, Luxlait confirme que toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la solution proposée aux producteurs de PROLEK sont désormais réunies.

Cinquante exploitations ont choisi de rejoindre le dispositif construit par Luxlait. Six des 68 exploitations cesseront leur activité. Luxlait apporte ainsi une solution à plus de 80 % des producteurs qui poursuivront la production laitière.

La signature, ce mercredi 07 octobre, du contrat avec Solarec, où Luxlait est actionnaire, complète les engagements individuels pris par les producteurs et les autres accords nécessaires. Le dispositif contractuel, financier, industriel et logistique est désormais sécurisé en vue d'un

démarrage au 1er avril 2027.

Luxlait a tenu son engagement

Lorsque Lactalis a annoncé qu'elle ne collecterait plus le lait des producteurs concernés après le 31 mars 2027, aucune solution globale et immédiatement disponible ne permettait de reprendre les volumes en jeu. L'avenir de dizaines d'exploitations familiales et d'une part importante de la production laitière nationale était directement menacé.

Luxlait a alors décidé d'agir. En quelques mois, la coopérative a analysé les volumes, recherché de nouveaux débouchés, négocié avec plusieurs partenaires, organisé la future collecte, défini un mécanisme de rémunération, mobilisé les financements nécessaires et élaboré un cadre juridique protégeant les différentes parties.

Ce travail a nécessité des engagements importants de la part de Luxlait, ainsi qu'une mobilisation exceptionnelle de ses équipes et de son réseau de partenaires.

« Il y a encore quelques mois, beaucoup pensaient qu'une solution de cette ampleur ne serait pas possible dans le délai disponible. Aujourd'hui, les contrats sont conclus, 50 producteurs nous ont fait confiance et disposent désormais d'un débouché sécurisé. Luxlait l'a fait. Nous pouvons être fiers du travail accompli, tout en mesurant pleinement la responsabilité que nous prenons désormais », déclare Gilles Gérard, CEO de Luxlait.

Une réussite collective au service de la filière

Luxlait remercie les producteurs qui ont choisi de s'engager dans le dispositif et l'ensemble des personnes qui ont contribué aux discussions.

La coopérative remercie également le Gouvernement luxembourgeois, Madame la Ministre Martine Hansen, les administrations concernées et ses partenaires économiques et industriels pour leur disponibilité et leur contribution à la recherche d'une solution.

La signature avec Solarec illustre la capacité de Luxlait à mobiliser ses participations et ses partenariats pour répondre à un enjeu national. Elle permet de sécuriser la valorisation des volumes tout en donnant à Luxlait le temps nécessaire pour préparer de nouvelles solutions industrielles et commerciales à plus long terme.

La responsabilité des consommateurs

Cette solution protège des exploitations et des familles, mais elle représente également des coûts, des risques et des engagements importants pour Luxlait. Sa réussite durable dépendra aussi de la capacité du marché luxembourgeois à soutenir sa propre filière agricole et alimentaire.

Chaque consommateur, chaque distributeur, chaque entreprise et chaque acteur de la restauration collective peut contribuer à cet effort. Choisir des produits fabriqués au Luxembourg à partir de lait luxembourgeois, c'est soutenir directement les agriculteurs, les emplois locaux, les investissements industriels et la souveraineté alimentaire du pays.

« Luxlait a pris ses responsabilités. Mais préserver une agriculture vivante et une industrie alimentaire forte ne peut pas reposer sur une seule entreprise. Les choix d'achat comptent. Soutenir les produits luxembourgeois, c'est permettre à cette solution de s'inscrire durablement dans l'avenir », souligne Gilles Gérard.

Préparer l'avenir industriel de la filière luxembourgeoise

La sécurisation de la collecte à partir du 1er avril 2027 constitue une première étape. Luxlait souhaite désormais transformer cette réussite en une véritable opportunité de développement pour la filière laitière luxembourgeoise.

Une étude stratégique est en cours afin d'identifier les nouveaux produits, les marchés et les solutions industrielles qui permettront de mieux valoriser, à moyen et à long terme, le lait des producteurs de PROLEK et des membres historiques de Luxlait.

Selon les conclusions de cette étude, Luxlait pourrait engager des investissements importants au Luxembourg : modernisation ou extension de ses installations, création de nouveaux ateliers de production, développement de nouvelles familles de produits ou, si les volumes et les marchés le justifient, réalisation d'une nouvelle unité industrielle.

La coopérative étudiera également les possibilités de développer certains projets avec d'autres entreprises, au moyen de partenariats industriels, d'investissements communs ou de nouvelles associations.

« Nous avons d'abord sécurisé l'avenir de 50 exploitations. Mais notre ambition va plus loin. Nous voulons utiliser cette nouvelle force pour investir, innover, créer davantage de valeur au Luxembourg et donner plus de poids à notre filière laitière dans le paysage européen », explique Gilles Gérard.

Ces développements devront naturellement reposer sur des marchés identifiés et des projets économiquement viables. Ils pourront concerner notamment les produits riches en protéines, les produits fermentés, les fromages et spécialités à plus forte valeur ajoutée, le sans lactose, de

nouveaux formats ainsi que les marchés à l'export.

« Cette crise aurait pu affaiblir durablement notre agriculture. Nous voulons au contraire en faire le point de départ d'un nouveau développement industriel pour Luxlait et pour le Luxembourg », conclut Gilles Gérard.